

"Les interruptions volontaires de grossesse en 2012" - Études et résultats n° 884 de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), juin 2014

30/06/2014

Cette étude indique que durant l'année 2012, "près de 219 200 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées en France, dont 207 000 en Métropole". Ce nombre demeure stable depuis dix ans. Il est mentionné que "le taux de recours est de 14,5 IVG pour 1 000 femmes en Métropole", les femmes de 20 à 24 ans restant les plus concernées, "avec un taux de recours de 27 IVG pour 1 000 femmes, tandis que les taux diminuent légèrement chez les moins de 20 ans". Les recours sont plus élevés en Ile-de-France et dans le Sud de la France. Les "IVG médicamenteuses représentent 49 % des IVG réalisées en établissements et 57 % du total des IVG en Métropole".